

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CHAVANOD

Numéro SIRET : 21740067000014

POSTE COMPTABLE : CFP

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.19	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.22	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.23	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.24	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.25	C1 - Etat du personnel	X	
p.27	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.28	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.29	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.30	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.31	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 74067	COMMUNE DE CHAVANOD BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD	BP 2017
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 725
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	737,87	0,00
2	Produit des impositions directes/population	336,74	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 049,53	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	2 859,69	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	30,31	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	35,80%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	78,09%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	272,47%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 859 969,00	2 859 969,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		2 859 969,00	2 859 969,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 447 824,95	3 511 598,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	4 667 476,05	5 093 244,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 489 541,00	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		8 604 842,00	8 604 842,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		11 464 811,00	11 464 811,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	700 001,00	0,00	723 264,00	723 264,00	723 264,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	687 561,00	0,00	719 908,00	719 908,00	719 908,00
014	Atténuations de produits	58 760,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	421 184,00	0,00	323 441,00	323 441,00	323 441,00
Total des dépenses de gestion courante		1 867 506,00	0,00	1 846 613,00	1 846 613,00	1 846 613,00
66	Charges financières	67 000,00	0,00	59 972,00	59 972,00	59 972,00
67	Charges exceptionnelles	5 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 039 606,00	0,00	2 010 685,00	2 010 685,00	2 010 685,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	817 597,00		849 284,00	849 284,00	849 284,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		817 597,00		849 284,00	849 284,00	849 284,00
TOTAL		2 857 203,00	0,00	2 859 969,00	2 859 969,00	2 859 969,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 859 969,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	147 424,00	0,00	169 310,00	169 310,00	169 310,00
73	Impôts et taxes	2 277 303,00	0,00	2 340 200,00	2 340 200,00	2 340 200,00
74	Dotations, subventions et participations	397 814,00	0,00	304 212,00	304 212,00	304 212,00
75	Autres produits de gestion courante	24 021,00	0,00	20 622,00	20 622,00	20 622,00
Total des recettes de gestion courante		2 846 562,00	0,00	2 834 344,00	2 834 344,00	2 834 344,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 000,00	0,00	25 625,00	25 625,00	25 625,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 850 562,00	0,00	2 859 969,00	2 859 969,00	2 859 969,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	6 641,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 641,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 857 203,00	0,00	2 859 969,00	2 859 969,00	2 859 969,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 859 969,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	849 284,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	66 416,00	17 748,00	8 072,00	8 072,00	25 820,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 599 653,00	103 286,05	1 427 862,95	1 427 862,95	1 531 149,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		4 546 442,00	1 689 248,00	1 689 248,00	6 235 690,00
Total des dépenses d'équipement		1 666 069,00	4 667 476,05	3 125 182,95	3 125 182,95	7 792 659,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	151 647,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	209 484,00	0,00	222 642,00	222 642,00	222 642,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	135 172,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		496 303,00	0,00	322 642,00	322 642,00	322 642,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 162 372,00	4 667 476,05	3 447 824,95	3 447 824,95	8 115 301,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 641,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 641,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 169 013,00	4 667 476,05	3 447 824,95	3 447 824,95	8 115 301,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 489 541,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 8 604 842,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	132 252,00	93 244,00	199 670,00	199 670,00	292 914,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		132 252,00	5 093 244,00	199 670,00	199 670,00	5 292 914,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	109 250,00	0,00	319 011,00	319 011,00	319 011,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 277 960,00	0,00	1 347 133,00	1 347 133,00	1 347 133,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	52 546,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	247 510,00		796 500,00	796 500,00	796 500,00
Total des recettes financières		1 687 266,00	0,00	2 462 644,00	2 462 644,00	2 462 644,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 819 518,00	5 093 244,00	2 662 314,00	2 662 314,00	7 755 558,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	817 597,00		849 284,00	849 284,00	849 284,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		817 597,00		849 284,00	849 284,00	849 284,00
TOTAL		2 637 115,00	5 093 244,00	3 511 598,00	3 511 598,00	8 604 842,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 8 604 842,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	849 284,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	723 264,00		723 264,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	719 908,00		719 908,00
014	Atténuations de produits	80 000,00		80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	323 441,00		323 441,00
66	Charges financières	59 972,00	0,00	59 972,00
67	Charges exceptionnelles	4 100,00	0,00	4 100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		849 284,00	849 284,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 010 685,00	849 284,00	2 859 969,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 859 969,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	222 642,00	0,00	222 642,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	25 820,00	0,00	25 820,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 531 149,00	0,00	1 531 149,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 235 690,00	0,00	6 235 690,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00		100 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	8 115 301,00	0,00	8 115 301,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	489 541,00
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 604 842,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	169 310,00		169 310,00
73	Impôts et taxes	2 340 200,00		2 340 200,00
74	Dotations, subventions et participations	304 212,00		304 212,00
75	Autres produits de gestion courante	20 622,00	0,00	20 622,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	25 625,00	0,00	25 625,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 859 969,00	0,00	2 859 969,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 859 969,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	319 011,00	0,00	319 011,00
13	Subventions d'investissement	292 914,00	0,00	292 914,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		849 284,00	849 284,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	796 500,00		796 500,00
	Recettes d'investissement - Total	6 408 425,00	849 284,00	7 257 709,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

1 347 133,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 604 842,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	700 001,00	723 264,00	723 264,00
60611	Eau et assainissement	9 000,00	12 000,00	12 000,00
60612	Énergie - Électricité	75 000,00	75 000,00	75 000,00
60613	Chauffage urbain	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60621	Combustibles	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	11 000,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentation	60,00	20,00	20,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 220,00	600,00	600,00
60631	Fournitures d'entretien	3 700,00	4 350,00	4 350,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 745,00	7 365,00	7 365,00
60633	Fournitures de voirie	3 400,00	3 540,00	3 540,00
60636	Vêtements de travail	3 400,00	3 540,00	3 540,00
6064	Fournitures administratives	7 950,00	7 785,00	7 785,00
6067	Fournitures scolaires	12 631,00	12 762,00	12 762,00
6068	Autres matières et fournitures	20 800,00	20 000,00	20 000,00
611	Contrats de prestations de services	197 534,00	216 858,00	216 858,00
6132	Locations immobilières	20 736,00	20 840,00	20 840,00
6135	Locations mobilières	3 750,00	3 500,00	3 500,00
61521	Terrains	38 131,00	31 630,00	31 630,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	34 360,00	35 900,00	35 900,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		1 050,00	1 050,00
615231	Entretien et réparations voiries	28 640,00	26 500,00	26 500,00
615232	Entretien et réparations réseaux	6 001,00	5 000,00	5 000,00
61524	Bois et forêts	2 000,00	7 500,00	7 500,00
61551	Matériel roulant	18 050,00	16 000,00	16 000,00
61558	Autres biens mobiliers	9 500,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	29 628,00	34 486,00	34 486,00
6161	Assurance multirisques	16 417,00	16 942,00	16 942,00
6182	Documentation générale et technique	1 759,00	1 928,00	1 928,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 150,00	1 800,00	1 800,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 120,00	1 180,00	1 180,00
6226	Honoraires	21 605,00	17 762,00	17 762,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers		2 538,00	2 538,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6236	Catalogues et imprimés	760,00	4 204,00	4 204,00
6237	Publications	10 414,00	11 700,00	11 700,00
6238	Divers	1 650,00	1 350,00	1 350,00
6244	Transports administratifs	200,00	200,00	200,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	200,00	200,00
6256	Missions	200,00	400,00	400,00
6261	Frais d'affranchissement	5 500,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	11 900,00	11 900,00	11 900,00
627	Services bancaires et assimilés	340,00	240,00	240,00
6281	Concours divers (cotisations...)	5 915,00	6 762,00	6 762,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	1 905,00	2 035,00	2 035,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 300,00	4 467,00	4 467,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	7 000,00	7 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	5 430,00	5 430,00	5 430,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	667 561,00	719 908,00	719 908,00
6218	Autre personnel extérieur	14 150,00	13 560,00	13 560,00
6331	Versement de transport	3 355,00	3 468,00	3 468,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 830,00	1 907,00	1 907,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 932,00	8 467,00	8 467,00
6411	Personnel titulaire	387 598,00	416 032,00	416 032,00
6413	Personnel non titulaire	68 975,00	57 963,00	57 963,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	72 769,00	73 442,00	73 442,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	101 007,00	108 248,00	108 248,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 801,00	2 808,00	2 808,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	21 265,00	27 855,00	27 855,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		300,00	300,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	4 425,00	4 355,00	4 355,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 454,00	1 503,00	1 503,00
014	Atténuations de produits	58 760,00	80 000,00	80 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	58 760,00	80 000,00	80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	421 184,00	323 441,00	323 441,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	1 661,00	1 376,00	1 376,00
6531	Indemnités	57 250,00	57 600,00	57 600,00
6532	Frais de mission	200,00	200,00	200,00
6533	Cotisations de retraite	2 336,00	2 419,00	2 419,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 236,00	6 284,00	6 284,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	602,00	602,00
65548	Autres contributions	9 700,00	11 108,00	11 108,00
6557	Contributions au titre de la politique de l'habitat	196 676,00	126 392,00	126 392,00
6558	Autres contributions obligatoires	33 755,00	31 805,00	31 805,00
657348	Autres communes	1 200,00	900,00	900,00
657362	CCAS	17 351,00	15 000,00	15 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	400,00	400,00	400,00
65738	Autres organismes publics	3 960,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres .	89 859,00	68 855,00	68 855,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 867 506,00	1 846 613,00	1 846 613,00
66	Charges financières (b)	67 000,00	59 972,00	59 972,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	67 000,00	59 972,00	59 972,00
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque		0,00	0,00
6688	Autres		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 100,00	4 100,00	4 100,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	100,00	100,00	100,00
6713	Secours et dots	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6714	Bourses et prix	1 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 039 606,00	2 010 685,00	2 010 685,00
023	Virement à la section d'investissement	817 597,00	849 284,00	849 284,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		817 597,00	849 284,00	849 284,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		817 597,00	849 284,00	849 284,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 857 203,00	2 859 969,00	2 859 969,00

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 859 969,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	147 424,00	169 310,00	169 310,00
7022	Coupes de bois		180,00	180,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		0,00	0,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	870,00	360,00	360,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 886,00	4 037,00	4 037,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 500,00	5 000,00	5 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	134 024,00	155 890,00	155 890,00
70876	Par le GFP de rattachement		0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	3 144,00	3 843,00	3 843,00
73	Impôts et taxes	2 277 303,00	2 340 200,00	2 340 200,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	883 000,00	917 627,00	917 627,00
73211	Attribution de compensation	1 169 017,00	1 169 017,00	1 169 017,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	49 556,00	50 956,00	50 956,00
7344	Taxe sur les déchets stockés	50 000,00	80 000,00	80 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	65 630,00	62 600,00	62 600,00
7355	Taxe sur l'énergie hydraulique	100,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pl	60 000,00	60 000,00	60 000,00
74	Dotations, subventions et participations	397 814,00	304 212,00	304 212,00
7411	Dotation forfaitaire	121 154,00	57 606,00	57 606,00
74121	Dotation de solidarité rurale	25 000,00	25 000,00	25 000,00
742	Dotations aux élus locaux		0,00	0,00
7461	DGD		0,00	0,00
7473	Départements	100 000,00	0,00	0,00
74748	Autres communes		0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	98 338,00	63 195,00	63 195,00
74758	Autres groupements	3 100,00	3 400,00	3 400,00
7478	Autres organismes	37 880,00	37 586,00	37 586,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo		0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal		0,00	0,00
7484	Dotations de recensement		4 375,00	4 375,00
7488	Autres attributions et participations	12 342,00	113 050,00	113 050,00
75	Autres produits de gestion courante	24 021,00	20 622,00	20 622,00
752	Revenus des immeubles	23 297,00	19 374,00	19 374,00
758	Produits divers de gestion courante	724,00	1 248,00	1 248,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 846 562,00	2 834 344,00	2 834 344,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
761	Produits de participations		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 000,00	25 625,00	25 625,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 000,00	22 625,00	22 625,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		3 000,00	3 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 850 562,00	2 859 969,00	2 859 969,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	6 641,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	6 641,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 641,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 857 203,00	2 859 969,00	2 859 969,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 859 969,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	66 416,00	8 072,00	8 072,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	51 666,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 000,00	8 072,00	8 072,00
2051	Concessions et droits similaires	8 750,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 599 653,00	1 427 862,95	1 427 862,95
2111	Terrains nus	267 510,00	26 600,00	26 600,00
2112	Terrains de voirie	41 183,00	57 761,00	57 761,00
2117	Bois et forêts	14 912,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	92 116,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		32 416,00	32 416,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		160 845,00	160 845,00
21312	Bâtiments scolaires		2 400,00	2 400,00
21316	Équipements du cimetière		35 000,00	35 000,00
21318	Autres bâtiments publics	4 906,00	169 370,80	169 370,80
2135	Installat ⁿ générales, agencements, aménagements des con	129 383,00	36 500,76	36 500,76
2151	Réseaux de voirie	793 771,00	732 990,35	732 990,35
2152	Installations de voirie	17 332,00	26 874,00	26 874,00
21538	Autres réseaux	156 107,00	92 471,00	92 471,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	18 182,00	0,02	0,02
21571	Matériel roulant - Voirie	17 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 500,00	3 500,00	3 500,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 200,00	1 865,02	1 865,02
2182	Matériel de transport	14 400,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 379,00	30 960,00	30 960,00
2184	Mobilier	6 332,00	7 559,00	7 559,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 440,00	10 750,00	10 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		1 689 248,00	1 689 248,00
2313	Constructions		1 614 248,00	1 614 248,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		75 000,00	75 000,00
2318	Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 666 069,00	3 125 182,95	3 125 182,95
13	Subventions d'investissement	151 647,00	0,00	0,00
13258	Autres groupements	151 647,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	209 484,00	222 642,00	222 642,00
1641	Emprunts en euros	207 364,00	220 521,00	220 521,00
16876	Autres établissements publics locaux	2 120,00	2 121,00	2 121,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	135 172,00	100 000,00	100 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	135 172,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		496 303,00	322 642,00	322 642,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 162 372,00	3 447 824,95	3 447 824,95
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	6 641,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	6 641,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus		0,00	0,00
2135	Installat ⁿ générales, agencements, aménagements des con	6 641,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
2118	Autres terrains		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
21538	Autres réseaux		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		6 641,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 169 013,00	3 447 824,95	3 447 824,95

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	4 667 476,05
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	489 541,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 604 842,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	132 252,00	199 670,00	199 670,00
1321	État et établissements nationaux	38 168,00	52 770,00	52 770,00
1322	Régions		90 530,00	90 530,00
1323	Départements	74 084,00	30 000,00	30 000,00
13251	GFP de rattachement	5 000,00	0,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		16 466,00	16 466,00
1328	Autres	5 000,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police	10 000,00	0,00	0,00
1343	P.A.E. (Programme d'Aménagement d'Ensemble)		5 244,00	5 244,00
1348	Autres		4 660,00	4 660,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		132 252,00	199 670,00	199 670,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 387 210,00	1 666 144,00	1 666 144,00
10222	F.C.T.V.A.	109 250,00	269 225,00	269 225,00
10223	T.L.E.		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement		49 786,00	49 786,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 277 960,00	1 347 133,00	1 347 133,00
27	Autres immobilisations financières	52 546,00	0,00	0,00
27638	Autres établissements publics	52 546,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	247 510,00	796 500,00	796 500,00
Total des recettes financières		1 687 266,00	2 462 644,00	2 462 644,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 819 518,00	2 662 314,00	2 662 314,00
021	Virement de la section de fonctionnement	817 597,00	849 284,00	849 284,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		817 597,00	849 284,00	849 284,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
13258	Autres groupements		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		817 597,00	849 284,00	849 284,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 637 115,00	3 511 598,00	3 511 598,00

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

5 093 244,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 604 842,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					2 578 980,95									
MINZ20015EUR					2 578 980,95				0,43097		T	X	N	A-1
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/05/2004			01/05/2010	578 980,95R				2,52		T	C	N	A-1
MON28871EUR	10/04/2010			01/10/2010	300 000,00F				4,55		A	X	N	A-1
1226896/0000251	12/07/2012			01/08/2013	600 000,00F				4,65		T	C	N	A-1
9037551/3707750	25/05/2012			25/11/2012	600 000,00F				4,73263		T	C	N	A-1
MON279827EUR/02	03/08/2013			01/11/2013	500 000,00F				3,36		T	X	O	A-1
LA BANQUE POSTALE					42 404,43									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					42 404,43									
16876 Autres établissements publics locaux (total)					42 404,43									
0067200000	SYNDICAT ELECTRICITE	01/01/2003		01/01/2004	17 993,46F				5,79		A	C	N	A-1
0067200001	SYNDICAT ELECTRICITE	01/01/2003		01/01/2004	24 410,97F				5,79		A	C	N	A-1
Total général					2 621 385,38									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 577 622,05					220 520,51	57 130,69	0,00	8 439,54
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 577 622,05					220 520,51	57 130,69	0,00	8 439,54
MIN220015EUR	N	0,00		163 761,19	2,08	R	0,43097		71 060,76	2 281,84	0,00	0,00
MON268711EUR	N	0,00		188 555,47	8,50	F	2,52		19 511,58	4 566,18	0,00	0,00
1226895/0000251	N	0,00		391 437,86	5,58	F	4,55		58 203,40	17 810,42	0,00	6 355,65
903755/3707750	N	0,00		430 000,00	10,58	F	4,73263		40 000,00	19 297,50	0,00	0,00
MON27982TEUR/02	N	0,00		403 867,53	10,58	F	3,36		31 744,77	13 172,75	0,00	2 083,89
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		14 841,57					2 120,22	859,33	0,00	0,00
16876 Autres établissements publics locaux (total)		0,00		14 841,57					2 120,22	859,33	0,00	0,00
0067200000	N	0,00		6 297,75	6,00	F	5,79		899,67	364,64	0,00	0,00
0067200001	N	0,00		8 543,82	6,00	F	5,79		1 220,55	494,69	0,00	0,00
Total général		0,00		1 592 463,62					222 640,73	57 990,02	0,00	8 439,54

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	7				
	Montant en euros	100,00%				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros	1 592 463,62				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		322 642,00	322 642,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		222 642,00	222 642,00
1641	Emprunts en euros	220 521,00	220 521,00
1687	Autres dettes	2 121,00	2 121,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		100 000,00	100 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00	100 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00	100 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	322 642,00	4 667 476,05	D001 489 541,00	5 479 659,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 964 795,00	III 1 964 795,00
Ressources propres externes de l'année (a)		319 011,00	319 011,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	269 225,00	269 225,00
10226	Taxe d'aménagement	49 786,00	49 786,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 645 784,00	1 645 784,00
024	Produits de cessions	796 500,00	796 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	849 284,00	849 284,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 964 795,00	5 093 244,00	0,00	1 347 133,00	8 405 172,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 479 659,05
Ressources propres disponibles	IV 8 405 172,00
Solde	V = IV - II (6) + 2 925 512,95

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					996 154,14	874 687,43										17 931,09	18 804,15	
MONT BLANC		2007 X	Construction logements PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT.	996 154,14	874 687,43	32,42	A	F	2,05	F	2,05	2,05			17 931,09	18 804,15	
TOTAL GENERAL					996 154,14	874 687,43										17 931,09	18 804,15	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	0	3	3	0	3
Attaché Principal	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	5	10	9	0	9
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	0	5	5	4	0	4
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique principal 2nde classe	C	2	0	2	2	0	2
Agent de Maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		3	0	3	3	0	3
Agent spécialisé 1ère classe écoles maternelles	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE ANIMATION (f)		1	1	2	2	0	2
Adjoint administratif principal 2nde classe	C	1	1	2	2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		12	6	18	17	0	17

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/79/55/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

	IV
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)	C	TECH		0,00		
Auxiliaire technique				0,00	Art. 3 - 1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 12/09/2016	HALPADES	SA HALPADES	Société Française	5 735 000,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD	BP 2017
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Bâtiment de la Fruitière ZAC du Crêt d'Esty		Délib. 74/09 du 21 décembre 2009		SPIC SPA	oui oui

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	3 343 111,00	0,831	11,900	1,709	397 833,00	2,555
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4 197 236,00	4,090	11,900	1,709	499 474,00	5,870
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	49 457,00	8,809	33,000	0,000	16 321,00	8,814
TOTAL	7 589 804,00	2,658			913 628,00	4,450

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Chavanod, le 27/03/2017
Le Maire,

 Le Maire,
René DESILLE

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Chavanod, le 27/03/2017

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 17
VOTES : Pour : 17
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 16/03/2017

Les membres du Conseil Municipal,

    
  
 
 
 

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/03/2017, et de la publication le 29/03/2017

A Chavanod, le 29/03/2017.....

 Le Maire,
René DESILLE